

Sociétés

Documents demandés

- Formulaire de déclaration à télécharger du site web et à remplir
- Copie originale du pv de l'assemblée générale des actionnaires enregistré à la recette des finances
- Copie originale du pv de la décision du conseil d'administration ou de directoire enregistré à la recette des finances
- Copie originale du rapport spécial du commissaire aux comptes
- Déclaration du bénéficiaire effectif
- Liste mise à jour des actionnaires avec copies pièces d'identité
- En cas d'augmentation du capital en numéraire, veuillez ajouter : un certificat délivré par l'établissement auprès duquel les fonds sont déposés avec liste des souscripteurs
- En cas d'augmentation du capital en nature veuillez ajoutez une copie originale du rapport du commissaire aux apports
- En cas d'augmentation du capital par compensation des créances, ajouter un certificat délivré par le conseil d'administration et approuvé par le commissaire aux comptes

Délais

- Le rapport doit être déposé au registre au moins huit jours avant la date de l'assemblée des actionnaires (les articles 29 et 30 loi 52 relative au registre national des entreprises)

Redevances à acquitter

Vingt dinars (20 TND)

Observations

- Toute immatriculation, modification, radiation, insertion de données, ou dépôt de documents, y compris les états financiers après les délais légaux entraînent le paiement, au centre, de pénalités de retard fixées à la moitié du montant
- La publicité se fait à travers le bulletin officiel électronique du CNRE, vingt-quatre heures après l'acceptation de la demande et sans être soumise à des procédures ou des frais supplémentaires